



Volet B

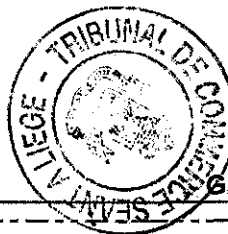
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.0

Réservé  
au  
Monit  
belg



**\*16127723\***



Division LIEGE

**5 SEP. 2016**

Greff

Dénomination : **FERLAM**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de la Résistance 26

4681 Hermalle Sous Argenteau

N° d'entreprise : **0415.257.790**

**Objet de l'acte : CHANGEMENT D'ACTIONNAIRES**

Texte :

**EXTRAIT PV AGO DU 11/08/2016**

Ce jour, 11/08/2016, 10h, l'assemblée générale constate, à l'unanimité, le changement d'actionnaires.

Les 500 parts sociales représentant la totalité du capital et appartenant à Mesdames et Messieurs Renée Van Der Biest, Dominique Nyst, Justine Bihiet, et Jacques Defaux ont été cédées à la SA batitec, par convention, le 05/07/2016

En conséquet, les administrateurs suivants présentent leur démission

- Madame Renée Van Der Biest
- Madame Dominique Nyst
- Monsieur Jacques Defaux

L'AGE leur donne décharge pour leur gestion

A l'unanimité, l'assemblée générale nomme comme administrateurs

- La SA WUIDAR STEPHANE, représentée par son représentant permanent, Monsieur Stéphane Wuidar ;
- Monsieur Patrick Deroanne

La SA WUIDAR STEPHANE exercera la fonction d'administrateur délégué. Elle pourra signer seule tous les actes de gestion journalière que la loi ou les statuts réservent à la fonction d'administrateur délégué

La durée de leur mandat est de 6 ans, prenant fin lors de l'AGO chargée d'approuver les comptes annuels au 31.12.2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature